

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Unité départementale de Paris

Créteil, le 23 JUL. 2019

Pôle interdépartemental de Prévention des risques naturels

Nos réf. : PIRIN/2019/159 - 50293

Vos réf. :

Affaire suivie par : Julie FERIO

Tél. : 01 87 36 46 08

Courriel : julie.ferio@developpement-durable.gouv.fr

- PJ : - Rapport de l'étude d'aléa
- Cartes des aléas sur les communes
- Annexe technique
- Compte-rendu de la réunion du 13 mai 2019

Monsieur le Président,

Les communes de Nogent-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois sont exposées aux risques d'affaissement et d'effondrement de terrain liés à la présence d'anciennes carrières. Afin de développer la connaissance de ces phénomènes de mouvements de terrain, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a réalisé en mai 2019 une étude d'aléa sur le territoire de ces deux communes.

Les cartes élaborées sur la base de cette étude et les recommandations qui en résultent ont été présentées lors d'une réunion qui s'est tenue le 13 mai 2019, à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. Vous trouverez en pièce jointe le compte-rendu de cette réunion.

Je porte à votre connaissance cette étude et les cartes des aléas correspondantes. Vous trouverez les documents joints au présent courrier. Cette carte distingue quatre niveaux d'aléa allant de très fort à faible. L'ensemble de ces zones correspond aux secteurs exposés aux risques d'effondrement et d'affaissement liés aux anciennes carrières.

En l'absence, à ce stade, d'un plan de prévention des risques approuvé, je vous invite à mettre en œuvre les recommandations concernant les documents d'urbanisme qui sont indiquées dans l'annexe technique ci-jointe.

.../...

Monsieur Jacques JP MARTIN
Président de l'Établissement public territorial
Paris Est Marne et Bois (EPT 10)
1 place Uranie
94340 JOINVILLE

Copies :

- Préfecture / DCPAT
- Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne
- DRIEA / UD 94
- DRIEE / UD 94
- DRIEE / UD 75 / PIRIN
- Inspection Générale des Carrières



Certificat N° A 1607

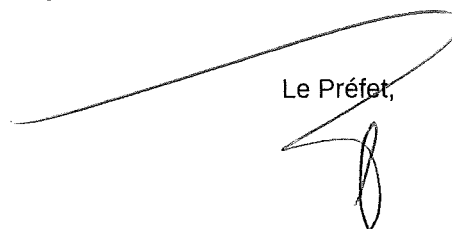

Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Par ailleurs, j'ai invité les communes concernées à prendre en compte la carte des aléas sur leur territoire communal et les recommandations associées lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les services de l'État sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement


Le Préfet,

Laurent PREVOST